

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 39**

**EFFECTIF LEGAL : 39**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 04.06.2026  
Convocation faite  
Le 22.05.2026**

**Délibération  
N°2026-05-071**

**Approbation de principe  
d'un schéma de  
mutualisation entre la  
Communauté et l'Office de  
Tourisme Communautaire  
(OTC)**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 28 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents** : M. Fabien PRIGNON (à partir du point n°2026-05-066), Mmes Martine CONSOLARO (représentant Mme Valérie D'AMARIO), Marielle SAXE, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX, Carole AVRIL, M. Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n°2026-05-085), Mme Roseline MADDI, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNÉ, Mme Isabelle BODART, M. Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, MM. Cédric JAGIELSKI, Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, MM. Christophe LÉONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

**Absents excusés** : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Fabien PRIGNON (jusqu'au point n°2026-05-065), Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Mme Valérie D'AMARIO (représentée par Mme Martine CONSOLARO), MM. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Claude WALLENDORFF (à compter du point n°2026-05-086, pouvoir à Mme Roseline MADDI), Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mme Priscillia MAZZA (pouvoir à M. Olivier DIEUDONNÉ), M. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Stéphanie CHACEL (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

M. Dominique HAMAIDE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n° 2024-12-244 du 17 décembre 2024 approuvant la mise en œuvre du plan marketing territorial,

Vu la délibération n° 2025-11-213 du 26 novembre 2025 approuvant la signature d'une convention de moyens avec l'Office de Tourisme Communautaire (OTC),

Vu les opérations menées par la Communauté visant à l'amélioration du fonctionnement de la structure,

Vu la délibération n°18CD/02/2026 du 17 février 2026 du Comité de Direction de l'OTC approuvant le principe d'élaborer dans un premier temps, un diagnostic de mutualisation, puis un schéma de mutualisation avec notre Communauté,

Considérant les possibilités de collaboration en termes de mutualisation et d'optimisation des coûts de communication entre la SPL et l'OTC, démarche également adoptée,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** le principe d'un schéma de mutualisation entre la Communauté et l'Office de Tourisme Communautaire (OTC),

\* **décide** de confier aux élus communautaires siégeant à l'OTC et à la SPL la charge du travail préparatoire, la validation du diagnostic définitif et l'élaboration du schéma de mutualisation, et ce, pour chacune des actions entreprises.

Pour extrait conforme

Le Président  
Mathieu SONNET

